



Mission PRIMO
Version du 29/03/21
Ce document pourra être amené à évoluer

Hygiène au cabinet de kinésithérapie

ENTRETIEN DES DISPOSITIFS MÉDICAUX (DM) NON STÉRILES

À l'attention des kinésithérapeutes libéraux

> SECONDE PARTIE

Principes à respecter / 2^{ème} partie (Suite et fin de la Fiche 5)

TRAITEMENT DES DM EN PRATIQUE

Respecter la dilution du détergent-désinfectant

- **Quantité de produit insuffisante** : solution inefficace
- **Quantité de produit excessive** : danger pour les utilisateurs et pas d'efficacité supérieure



Identifier les produits et respecter les flaconnages

- **Produit sans étiquette** : produit non identifiable

Connaitre les pictogrammes

- Les produits ont tous des propriétés de danger signalées par des pictogrammes, car ils conditionnent l'usage, le stockage, le transport et l'élimination.



DM NON CRITIQUES NON IMMERGEABLES en raison de leur taille ou leur constitution :

- Nettoyage désinfectant par **essuyage humide** des surfaces avec une lingette à usage unique ou une lavette imprégnée de **détergent-désinfectant (dD)**.

Attention aux DM munis d'éléments électriques (exemple : appareils de mesure sur batterie...):

la lingette (ou chiffonnette) doit être humide (non trempée), si besoin **essorée** afin d'éviter toute détérioration du DM.



- Séchage.
- **Rinçage inutile après essuyage humide**, sauf si le matériel est susceptible d'être en contact avec les muqueuses.

IMPORTANT

IL FAUT IMPRÉGNER LA LINGETTE ET NON LA SURFACE À TRAITER

- La vaporisation d'un détergent-désinfectant directement sur le DM est à proscrire (pas d'action mécanique, ne couvre pas toute la surface à traiter, et **risque d'inhalation par l'aérosolisation du produit** pour le professionnel.

- L'utilisation d'un **nettoyeur-vapeur*** est possible en routine ou pour un nettoyage approfondi.

*Validation de l'appareil par une certification selon la directive 93/42 agréée dispositif de nettoyage et de désinfection (CE Médical) pour une application sur les DM



Attention, tous les DM ne supportent pas la vapeur. Tous les DM à composants métalliques ne sont pas traités anti-corrosion. Le fabricant doit valider l'utilisation de l'appareil.

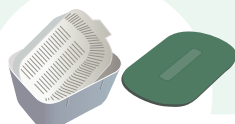
DM IMMERGEABLES : TRAITEMENT

• Tenue de protection

- > **Tablier de protection** (risque de projection sur la tenue professionnelle)
- > **Gants à usage unique** si possible à manchettes longues pour recouvrir l'avant-bras
- > **Lunettes de protection** (en raison du risque de projection au visage)



- **Bac de trempage** muni d'un couvercle, gradué, facilement vidangeable et de volume adapté aux DM à immerger



• Préparation du bac de la solution de détergent-désinfectant

- > **Remplir le bac d'eau** du réseau jusqu'à la graduation définie.
- > **Ajouter la dose de produit détergent-désinfectant** adaptée à la quantité d'eau (permet de diluer le produit et réduit le risque chimique en cas de projection).
- > **Mettre le couvercle** sur le bac.
- > **Tracer la date et l'heure de préparation** de la solution.
- > **Renouveler la solution** toutes les 24 heures ou selon les préconisations du fournisseur ou plus souvent si souillée.



Hygiène au cabinet de kinésithérapie
ENTRETIEN DES DISPOSITIFS MÉDICAUX (DM) NON STÉRILES
> SECONDE PARTIE

À l'attention des kinésithérapeutes libéraux



DM NON STÉRILES NON-CRITIQUES IMMERGEABLES : TRAITEMENT

Pré-traitement par trempage

Immersion complète dans une solution détergent-désinfectant (dD)
Respecter la dilution et le temps d'immersion indiqués par le fournisseur



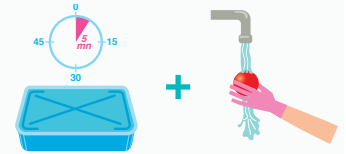
Nettoyage
Décolle les salissures

Action mécanique (brosse ou écouvillon propre)
Proscrire : éponges, lavettes absorbantes réutilisables



Rinçage
Élimine le produit et les salissures

Eau du réseau



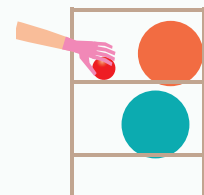
Séchage
Protège le DM de la contamination

Essuyer soigneusement avec un support non pelucheux ou **sécher** à l'air libre sur un plan de travail propre loin de toute contamination (eau, poussières, souillures...) pendant une durée limitée



Stockage
Protège le DM de la contamination

Stocker sans délai après le séchage, dans un lieu de stockage propre et sec à l'abri de toute contamination (projections d'eau, poussières, souillures...)



ENTRETIEN DU BAC LORS DU RENOUELEMENT DE LA SOLUTION

Annexe : Choix du mode de traitement

- **Renouveler la solution** toutes les 24h ou selon les recommandations du fournisseur ou plus souvent si souillée.
- **Nettoyer toutes les surfaces intérieures/extérieures** avec une lingette à usage unique ou une lavette imbibée de dD.
- **Nettoyer en même temps** : brosse, écouvillon, immédiatement après chaque usage
- **Rincer** à l'eau du réseau.
- **Laisser sécher** ou remplir le bac pour une nouvelle utilisation.
- **Changer brosse, écouvillons détériorés** ou en cas d'usure

Destination du matériel	Classement du matériel	Risque infectieux	Traitement requis
Introduction dans le système vasculaire ou dans une cavité ou tissu stérile quelle que soit la voie d'abord	Critique	Haut risque	Stérilisation ou Usage Unique ou à défaut Désinfection de haut niveau
En contact avec la muqueuse, ou peau lésée superficiellement	Semi-Critique	Risque médian	Désinfection de niveau intermédiaire
En contact avec la peau intacte du patient ou sans contact avec le patient	Non Critique	Risque bas	Désinfection de bas niveau